
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un mai, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Vivaroise de VIVIER-AU-COURT sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 25 Mai 2022

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Commune		Elus délégués			Signature
AIGLEMONT	1	M.	DECOBERT	Philippe	Présent
ARREUX	2	M.	ROUSSEL	Emmanuel	Présent
BALAN	3	M.	COLLINET	Alban	Présent à partir du point n°6
BAZEILLES	4	M.	BONNE	Francis	Présent
BELVAL	5	M.	NORMAND	Michel	Présent
CHALANDRY-ELAIRE	6	M.	DELFORGE	Pierre	Présent
CHARLEVILLE-MEZIERES	7	Mme	AIT MADI	Virginie	Présente à partir du point n°6
	8	M.	MEBARKI	Jérôme	Présent à partir du point n°6 jusqu'au point n°17
	9	Mme	BANOUH	Fatiha	Présente à partir du point n°4
	10	M.	BARTHELEMY	Alain	Présent
	11	M.	BECKRICH	Hervé	Pouvoir à M. Michaël DUFLOX
	12	Mme	BOURY-GOVI	Françoise	Présente
	13	Mme	BRISSE	Cendrina	Présente

14	M.	CHAOUCHI	Salah	Présent
15	M.	CLARIN	Quentin	Présent à partir du point n°4
16	Mme	CORME	Véronique	Présente
17	M.	DARKAOUI- ALLAOUI	Darkaoui	Présent jusqu'au point n°12
18	Mme	DEGEMBE	Catherine	Pouvoir à Mme Simone LEJEUNE
19	Mme	DISANT	Marie	Présente
20	M.	DUFLOX	Michaël	Présent
21	M.	FOSTIER	Patrick	Présent
22	Mme	GLACET	Odile	Présente
23	Mme	GUILLEMAIN	Cyrielle	Présente à partir du point n°6 Pouvoir à Mme Marie DISANT
24	M.	HUART	Yves	Présent
25	M.	JOLION	Frédéric	Présent jusqu'au point 14
26	Mme	ROYNETTE	Céline	Présente à partir du point n°5
27	Mme	LEJEUNE	Simone	Présente
28	Mme	LEPAGE	Anaïs	Pouvoir à Mme Yacine SENE
29	Mme	LEQUEUX-LAMENIE	Armelle	Présente
30	M.	MARECHAL	Guillaume	Présent à partir du point n°6
31	M.	CORNET	David	Présent jusqu'au pont n°17
32	M.	MECCA	Antonino	Présent

	33	M.	RAVIGNON	Boris	Présent
	34	Mme	SENE	Yacine	Présente
	35	M.	SARIKAYA	Bekir	Absent
	36	M.	DALLA-ROSA	Sylvain	Présent
	37	Mme	PAPIER	Anne	Présent à partir du point n°6
	38	M.	DUMONT	Christophe	Présent à partir du point n°6
CHEVEUGES	39	M.	ALEXANDRE	Thierry	Pouvoir à M. Christophe HELLER
CLIRON	40	M.	PINTEAUX	Jean-Luc	Présent
DAIGNY	41	M.	FRERE	Baptiste	Présent à partir du point n°4
DAMOZY	42	M.	SCHNEIDER	Christian	Présent
DOM-LE-MESNIL	43	M	MAROT	Christophe	Pouvoir à Mme Michèle FONTAINE
DONCHERY	44	M.	WELTER	Christian	Absent
ETREPIGNY	45	Mme	MINEUR	Sarah	Présente
FAGNON	46	Mme	DURAND	Coralie	Présente
FLEIGNEUX	47	Mme	GARANT	Valérie	Présente
FLIZE	48	M.	BRANZ	Cédric	Présent
FLOING	49	Mme	LESSERTISSEUR	Martine	Présente
FRANCHEVAL	50	M.	GILMAIRE	Frédéric	Présent
GERNELLE	51	Mme	NININ	Cathy	Présente

GESPUNSART	52	M.	MICHEL	Gilles	Présent
GIVONNE	53	Mme	MAHUT	Raymonde	Pouvoir à Monsieur le Président
GLAIRE	54	M.	GODIN	André	Présent
HANNOGNE-SAINTE-MARTIN	55	Mme	FONTAINE	Michèle	Présente
HAUDRECY	56	M.	CLAUDE	Philippe	Présent
HOULDIZY	57	M.	KABOUCHE	Pascal	Absent
ILLY	58	M.	MULLER	Jacques	Présent
ISSANCOURT-RUMEL	59	M.	DEBAIFFE	Ghislain	Présent
LA CHAPELLE	60	M.	COLINET	Jean-Paul	Présent
LA FRANCHEVILLE	61	M.	FORTIN	Alain	Présent
LA GRANDVILLE	62	M.	PECHEUX	Xavier	Présent
LA MONCELLE	63	M.	HARRAR	Radouane	Excusé
LES AYVELLES	64	M.	LEBRETON	Philippe	Présent
LUMES	65	M.	PETITFRERE	Olivier	Présent
MONTCY-NOTRE-DAME	66	M.	MAIZI	Tahla	Présent
NEUFMANIL	67	M.	WAFFLARD	Dominique	Présent
NOUVION-SUR-MEUSE	68	M.	CLAUDE	Jean-Luc	Présent
NOUZONVILLE	69	Mme	AUBART	Myriam	Présent
	70	M.	EL LAOUI	Yacine	Excusé

	71	Mme	LAMOUREUX	Amélie	Présent
	72	M.	LECOULTRE	Florian	Présent
NOYERS-PONT-MAUGIS	73	Mme	DEBREUX	Marie-Pierre	Présente
POURRU-AUX-BOIS	74	M.	MARLET	Olivier	Présent
POURU-SAINT-REMY	75	M.	DAVENNE	Philippe	Suppléé par Mme Corinne MASSIN
PRIX-LES-MEZIERES	76	M.	DEDION	Bruno	Présent
SAINT-AIGNAN	77	Mme	LOIZON	Christine	Présente à partir du point n°4
SAINT-LAURENT	78	M.	FORGET	Laurent	Présent
SAINT-MENGES	79	M.	WATELET	Roger	Présent
SAPOGNE-FEUCHERES	80	M	GILLET	Frédéric	Pouvoir à Mme Michèle FONTAINE
SECHEVAL	81	M.	CANOT	Philippe	Pouvoir à Monsieur le Président
SEDAN	82	M.	BESSADI	Farid	Présent
	83	Mme	CABLAT	Alexandra	Présente
	84	Mme	DE BONI	Marzia	Pouvoir à Mme Inès DE MONTGON
	85	Mme	DE MONTGON	Inès	Présent
	86	M.	HERBILLON	Didier	Pouvoir à M. Farid BESSADI
	87	M.	JUBEAUX	Laurent	Pouvoir à Mme Alexandra CABLAT
	88	Mme	LOUIS	Rachelle	Absente
	89	M.	MARCOT	Franck	Pouvoir à Mme Inès DE MONTGON

	90	M.	VILLA	Maxime	Présent
	91	Mme	BERTELOODT	Odile	Présente à partir du point n°6
	92	M.	DOCQ	Sébastien	Présent
THELONNE	93	M.	AUPRETRE	Denis	Présent
TOURNES	94	M	CARBONNEAUX	Gérard	Présent
VILLE-SUR-LUMES	95	M.	BOUCHER	Jean-Louis	Présent
VILLERS-SEMEUSE	96	M	DUPUY	Jérémy	Présent
	97	Mme	LANDART	Evelyne	Pouvoir à M. Jérémy DUPUY
VILLERS-SUR-BAR	98	M.	HELLER	Christophe	Présent
VIVIER-AU-COURT	99	M.	DURELLO	Rodrigue	Absent
	100	Mme	NICOLAS-VIOT	Dominique	Présente à partir du point n°8
VRIGNE-AUX-BOIS	101	M.	DUTERTRE	Patrick	Présent
	102	Mme	GLACHANT	Geneviève	Présente
VRIGNE-MEUSE	103	M.	GREGOIRE	Yann	Présent
WADELINCOURT	104	M.	CUNY	Bruno	Excusé
WARCQ	105	M.	GOSSET	Jean-François	Présent

Le Conseil communautaire désigne **Madame Françoise BOURY-GOVI** et **Monsieur Jean Paul COLINET** en tant que secrétaires de séance.

Le conseil communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

- **PREND ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire lors de la réunion du 11 avril 2022.

2. Compte rendu des décisions directes

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

- **PREND ACTE** des décisions directes prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire.

3. CC220531-47 Désignations au conseil médical

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} Vice-Président présente le rapport.

Le Président prend acte des candidatures et propose un vote à mains levées.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **DESIGNE** les représentants au conseil médical comme suit :

Titulaires	Suppléants
Michel NORMAND	Michaël DUFLOX
	Emmanuel ROUSSEL
Dominique NICOLAS VIOT	Ghislain DEBAIFFE
	Patrick DUTERTRE

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

4. CC220531-48 Signature de la charte régionale de la commande publique Grand Est – schéma de promotion des achats écologiquement et socialement responsables.

Madame Odile GLACET, 14^{ème} Vice-Présidente, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de programme partenarial 2022 ;
- **APPROUVE** la participation financière de 100 000€ au titre de l'année 2022, afin de contribuer au financement du programme partenarial et de contribuer à l'équilibre budgétaire de l'AUDRR ;
- **APPROUVE** sur le projet de convention à intervenir avec l'AUDRR ;
- **AUTORISE** Monsieur le vice-président en charge des finances et des ressources humaines, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

5. CC220531-49 Subvention et programme partenarial d'activité avec l'agence d'urbanisme

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président, présente le rapport.

Monsieur DUTERTRE, préside la séance

Messieurs Boris RAVIGNON, Ghislain DEBAIFFE, Jérémy DUPUY, Patrick FOSTIER, Alain BARTHELEMY et Madame Marie-Pierre DEBREUX, quittent la salle pour le vote de ce rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité moins une voix contre (M. DALLA ROSA),

- **APPROUVE** la proposition de programme partenarial 2022 ;
- **APPROUVE** la participation financière de 100 000€ au titre de l'année 2022, afin de contribuer au financement du le projet de convention à intervenir avec l'AUDRR programme partenarial et de contribuer à l'équilibre budgétaire de l'AUDRR ;
- **APPROUVE** le projet de convention à intervenir avec l'AUDRR

- **AUTORISE** Monsieur le vice-président en charge des finances et des ressources humaines, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

6. CC220531-50 Approbation de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale « Villages et Hameaux »

Madame Marie-Pierre DEBREUX, 4ème Vice-Présidente, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'opération Programmée de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) « Villages et Hameaux » ;
- **APPROUVE** la convention de fonds commun avec la Région Grand Est ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à l'habitat durable en cas d'empêchement du Président, à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

7. CC220531-51 Approbation de la convention d'Opération Programmée de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) associée au Programme Action Cœur de Ville de la ville de Sedan

Madame Marie-Pierre DEBREUX, 4ème Vice-Présidente, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la d'opération Programmée de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) associée au Programme Action Cœur de Ville de la ville de Sedan ;
- **APPROUVE** la convention de fonds commun avec la Région Grand Est ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à l'habitat durable en cas d'empêchement du Président, à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

8. CC220531-52 Accueil des grands passages 2022 : convention de mise à disposition des terrains avec la ville de Charleville-Mézières et nouveau règlement intérieur

Madame Marie-Pierre DEBREUX, 4ème Vice-Présidente, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'amendement présenté en début de séance.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition des terrains jouxtant le parc des expositions (parcelle n° CR 0294 – 0295 - 0437 – 0300 – 0314 – 0315 – 0415 – 0417 - 0419 - 0421- 0425 – 0428 – 0532) ;
- **APPROUVE** le règlement intérieur tel que présenté en annexe ;
- **AUTORISE** la Vice-présidente déléguée à l'habitat durable à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

9. CC220531-53 Maison de Santé Pluri professionnelle de Balan : subvention à la SCI Bidot-Maurant

Monsieur Darkaoui DARKAOU ALLAOUI, 6^{ème} vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 14 912 €. à la SCI Bidot-Maurant ;

10. CC220531-54 Programmation 2022 du Contrat de ville

Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, 6ème vice-président, présente le rapport de façon générale puis se retire pour les subventions aux associations pour lesquelles il est intéressé.

M. DARKAOUI fait état des corrections suivantes sur le rapport :

- cité éducative Ronde Couture : 263 502 € (et non 272 817 €) dont 22 817 € de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole ainsi que 240 685 € (et non 250 000 €) de l'Etat sur les crédits de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).
- cité éducative de Sedan : 289 985 € dont 31 000 € de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole ainsi que 258 985 € de l'Etat sur les crédits de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Le Conseil communautaire,

Messieurs Boris RAVIGNON, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Florian LECOULTRE, Michaël DUFLOX, Quentin CLARIN, Gérard CARBONNEAUX Sylvain DALLA ROSA, Christophe DUMONT et mesdames Armelle LEQUEUX, Fatiha BANOUH, Anne PAPIER Martine LESSERTISSEUR et Marie DISANT ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Monsieur DUTERTRE, préside temporairement la séance

Sur le rapport de Monsieur DUTERTRE

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la programmation 2022 des actions de fonctionnement figurant dans le tableau annexé pour le Centre hospitalier Bel Air, le Centre Social de Manchester, l'association Nouzon'Ve et le Collège SALENGRO ;

Messieurs Boris RAVIGNON, Florian LECOULTRE, Michaël DUFLOX, Quentin CLARIN, Gérard CARBONNEAUX Sylvain DALLA ROSA, Christophe DUMONT Messieurs Laurent FORGET, Alban COLLINET, Alain FORTIN, Jérôme MEBARKI, Philippe CLAUDE, Dominique WAFFLARD, Baptiste FRERE, Jean-François GOSSET, Jérémy DUPUY et Salah CHAOUCHI et mesdames Véronique CORME, Virginie AIT MADI, Armelle LEQUEUX, Fatiha BANOUH, Cendrina BRISSE, Odile GLACET, Inès DE MONTGON, Odile BERTELOODT et Martine LESSERTISSEUR ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, 6^{ème} Vice – Président,

A l'unanimité

- **APPROUVE** la programmation 2022 des actions de fonctionnement figurant dans le tableau annexé pour les collèges BAYARD, Léo LAGRANGE, Fred SCAMARONI, ROUGET DE LISLE, JEAN ROGISSART, PASTEUR, LE LAC, TURENNE et le lycée MONGE ;

Messieurs Boris RAVIGNON, Florian LECOULTRE, Michaël DUFLOX, Quentin CLARIN, Patrick FOSTIER, Gérard CARBONNEAUX Sylvain DALLA ROSA, Christophe DUMONT Messieurs Laurent FORGET, Alain FORTIN, Jérôme MEBARKI, Philippe CLAUDE, Dominique WAFFLARD, Baptiste FRERE, Jérémy DUPUY et Salah CHAOUCHI et mesdames Véronique CORME, Cyrielle GUILLEMAIN, Virginie AIT MADI, Armelle LEQUEUX, Fatiha BANOUH, Cendrina BRISSE, Odile GLACET, Céline ROYNETTE, simone LEJEUNE, Inès DE MONTGON, Odile BERTELOODT et Martine LESSERTISSEUR ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, 6^{ème} Vice – Président

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la programmation 2022 des actions de fonctionnement figurant dans le tableau annexé pour le SARC, les centres sociaux Ouest et André Dhôtel, la MCL Ma Bohème, l'association les Petits comédiens de chiffon, l'association Mobilité Insertion Emploi, la mission locale de SEDAN et l'association Pirouette ;

Messieurs Boris RAVIGNON, Florian LECOULTRE, Michaël DUFLOX, Quentin CLARIN, Patrick FOSTIER, Gérard CARBONNEAUX Sylvain DALLA ROSA, Christophe DUMONT Messieurs Laurent FORGET, Alain FORTIN, Jérôme MEBARKI, Philippe CLAUDE, Dominique WAFFLARD, Baptiste FRERE, Jérémy DUPUY, Salah CHAOUCHI, Francis BONNE et mesdames Véronique CORME, Cyrielle GUILLEMAIN, Virginie AIT MADI, Armelle LEQUEUX, Fatiha BANOUH, Cendrina BRISSE, Odile GLACET, Céline ROYNETTE, simone LEJEUNE, Inès DE MONTGON, Odile BERTELOODT et Martine LESSERTISSEUR ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Sur le rapport et l'exposé de Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, 6^{ème} Vice – Président

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la programmation 2022 des autres actions de fonctionnement qui figurent au tableau annexé ;
- **APPROUVE** le versement des participations affectées à la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette programmation sont proposés au budget communautaire (imputation article 6574, rubrique 824, imputation article 65737, rubrique 824 et imputation article 6228, rubrique 824) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président en charge de la cohésion urbaine et de la santé en cas d'empêchement, à signer les conventions à venir avec les associations ayant une subvention supérieure à 23 000 € et celles bénéficiant de crédits spécifiques ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué à la prévention, à la collecte et à la valorisation des déchets en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la délibération.

11. CC220531-55 Projet SANOU KOURA : Acquisition d'un bâtiment à Donchery – Convention avec l'EPFGE

Monsieur Patrick FOSTIER, 2ème vice-président, présente le rapport Le Conseil communautaire.

A l'unanimité moins une abstention (M. Muller),

- **APPROUVE** le principe de portage immobilier pour l'implantation de l'entreprise SANOU KOURA à Donchery ;
- **VALIDE** le partenariat avec l'EPFGE pour cette opération selon les conditions fixées dans le projet de convention joint ;
- **VALIDE** le principe de transfert de l'usufruit de ce bien par l'EPFGE au profit d'Ardenne Métropole, selon le montant déterminé par le pôle d'évaluation domaniale, en lien avec l'article 669 du Code Général des Impôts, à savoir 23% de la valeur de la propriété, soit 621 000 € hors frais de notaire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

12. CC220531-56 Friche Jardinier Massard à Vrigne-aux-Bois – Convention d'études avec l'EPFGE

Monsieur Patrick FOSTIER, 2ème vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention joint avec l'EPFGE pour cette opération de partenariat, pour un coût de 6 000 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération et notamment la convention relative dont le projet est joint.

13. CC220531-57 Economie – Tiers et Satellites – Proposition de répartition des crédits

Monsieur Patrick DUTERTRE, préside temporairement la séance
Messieurs Boris RAVIGNON, Patrick FOSTIER, Frédéric JOLION, Guillaume MARECHAL, Farid BESSADI et madame Alexandra CABLAT ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Monsieur Patrick DUTERTRE, 3^{ème} vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les attributions de subventions ou participations suivantes :
Ardenne Développement : 146 250 €

Initiative Ardennes : 43 453,90 €

France Active Champagne Ardenne - CitésLab : 30 000 €

UCIA de Sedan : 5 800 €

- **APPROUVE** le projet de convention à intervenir avec Ardennes Développement,
- **AUTORISE** Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir avec Ardennes Développement.

14. CC220531-58 Subvention à l'association Ardennes Compétences Territoriales porteuse CT – PLIE

Monsieur, Patrick FOSTIER et madame Françoise BOURY-GOVI ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Monsieur Frédéric JOLION, conseiller communautaire, membre du bureau présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de renouvellement de d'adhésion à l'association ACT ;
- **APPROUVE** la une participation financière de 19 737 € au titre de l'année 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le 1er Vice-président en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

15. CC220531-59 Tourisme – Tiers et Satellites – Proposition de répartition des crédits

Monsieur DUTERTRE, préside temporairement la séance

Mesdames Marie Pierre DEBREUX, Cathy NININ ; Françoise BOURY-GOVY et Messieurs Patrick FOSTIER, Christophe HELLER, Dominique WAFFLARD et Boris RAVIGNON ont quitté la salle durant la présentation et le vote de ce rapport.

Monsieur Patrick DUTERTRE, 3^{ème} vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme communautaire d'un montant de 603 403 € pour son fonctionnement 2022 ainsi que le projet de convention à intervenir ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention au GEIE Destination Ardenne d'un montant de 15 000 € pour l'année 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur Michel NORMAND à signer la convention à intervenir avec l'Office du tourisme communautaire.

16. CC220531-60 Convention avec la FNCCR pour l'appel à projet Sequoia 3

Madame Inès DE MONTGON, 8^{ème} vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention avec la FNCCR pour l'AAP Sequoia 3 ci annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée au Développement Durable en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

17. CC220531-61 Règlement des transports scolaires pour l'année scolaire 2022/2023

Monsieur Jérémy DUPUY, 5^{ème} vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement des transports scolaires 2022/2023 ainsi que sur les conditions de tarification des transports communautaires pour les scolaires ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la Mobilité, en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

18. CC220531-62 Projet de requalification du Gymnase Frénois en salle de gymnastique

Monsieur Cédric BRANZ, 11ème vice-président, présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité moins une abstention (A. PAPIER)

- **APPROUVE** sur le projet de requalification du gymnase de Frénois en salle de gymnastique pour un montant estimatif de 608 945,21 € HT ;
- **AUTORISE** la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, dont le montant maximal sera de 20 % du budget ;
- **AUTORISE** la demande de subvention auprès de la Région Grand Est, dont le montant maximal sera de 25 % du budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des équipements et du développement sportifs en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

19. CC220531-63 Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au sein du service espaces verts et polyvalent

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au sein du service Espaces Verts et Polyvalent de la direction DBA/ SEM dans les conditions fixées ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

20. CC220531-64 Création d'emplois non permanents suite à accroissement saisonnier d'activité au sein des équipements ludiques

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la création des emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au sein du service des équipements ludiques de la direction des sports dans les conditions fixées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

21. CC220531-65 Création de poste - Équipements ludiques

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- 1 emploi à temps complet 35/35^{ème}, relevant du grade de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe ou rédacteur principal de 1^{ère} classe à la direction des sports, service des équipements ludiques.

Au vu de ces éléments, il est proposé aux membres de :

- **APPROUVE** la création d'un emploi à temps complet 35/35^{ème}, relevant du grade de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe ou rédacteur principal de 1^{ère} classe à la direction des sports, service des équipements ludiques;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

22. CC220531-66 Création poste - Conservatoire à Rayonnement Départemental

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de ce poste emploi à temps complet 20/20ème, relevant du grade d'assistant territorial d'enseignement artistique à la direction de la culture, service de l'enseignement artistique spécialisé.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

23. CC220531-67 Création de poste - Réseau des médiathèques communautaires

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de ces postes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

24. CC220531-68 Revalorisation de certains cadres d'emplois dans le cadre de la mise en œuvre du SEGUR de la santé dans la fonction publique territoriale

Monsieur Michel NORMAND, 7ème Vice-Président présente le rapport.

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les conditions de reclassement et la modification du tableau des effectifs résultant du décret n°2021-1879 du 28 décembre 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du SEGUR de la santé dans la fonction publique territoriale ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.